

Le Vilain Petit Canard

«Ensemble, pour être plus forts !»



Le Journal Trimestriel de la section CGT Finances publiques 95 - septembre 2023

POUR FAIRE FACE À L'INFLATION

2021-2022

+16% FARINE
+19% ÉNERGIE
+31% COQUILLETES
+135% HUILE DE TOURNESOL

LA CGT PROPOSE LE SMIC À 2 000 € BRUT ET L'INDEXATION AUTOMATIQUE DES SALAIRES SUR LES PRIX

-2,5% SALAIRES EN EUROS CONSTANTS (POURCELIÈRES)

POUR VALORISER LES MÉTIERS

4,6 MILLIONS de travailleurs, premiers de corvée, touchent **-1 000 € /mois**

LA CGT PROPOSE LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES ET DE LA QUALIFICATION TOUT AU LONG DE LA VIE

4 BONNES RAISONS D'AUGMENTER LES SALAIRES

POUR FINANCER LES RETRAITES ET LA SANTÉ

+18 MILLIARDS D'EUROS pour **5%** d'augmentation de salaire

POUR PARTAGER LA CRÉATION DE RICHESSE

70 MILLIARDS D'EUROS pour les actionnaires
c'est **12% DE LA MASSE SALARIALE** soumise à cotisations du secteur privé

SALAIRES

Revalorisation
indemnitaires p. 2

JUSTICE

La mort de Nahel p. 3

GMBI

L'échec industriel p. 3

SOCIÉTAL

Le droit à l'avortement
p. 4

POINTS ACTUS 95

BAF, effectifs... p. 4

13 OCTOBRE
2023

PARTOUT EN EUROPE, MOBILISÉ·ES POUR LE PROGRÈS SOCIAL !

A l'initiative de la Confédération européenne des syndicats (CES) l'ensemble des travailleurs et des travailleuses d'Europe sont appelés à se mobiliser le 13 octobre 2023.

Une revalorisation indemnitaire pour toutes et tous

Suppressions d'emplois, restructurations incessantes, missions malmenées, dégradations des conditions de travail, carrières bloquées, mutations empêchées, transferts ou créations de missions nouvelles, crise sanitaire... et pourtant forts de notre attachement au service public, l'engagement des collègues de la DGFIP ne se dément pas. Depuis le 12 septembre 2023 s'engage, après deux ans d'attente, une négociation avec la DG sur notre régime indemnitaire. La Direction générale doit maintenant prendre le temps et se donner les moyens de reconnaître enfin que la seule richesse de la DGFIP est l'investissement de ses agentes et de ses agents.

**RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DES PERSONNELS DE LA DGFIP EST UNE URGENCE.
ELLE PASSE PAR UNE REVALORISATION PÉRENNE IMMÉDIATE DE LA RÉMUNÉRATION
POUR TOUS !**

- Parce que notre pouvoir d'achat a fondu depuis 20 ans (notamment à cause du gel de la valeur du point d'indice -base de calcul de nos salaires- et l'accélération de l'inflation > 7%).
- Parce que les 2 dernières maigres augmentations du point d'indice (3,5 % et 1,5%) ne compensent pas ce décrochage.
- Parce que d'autres secteurs de la Fonction publique ont, ou vont, bénéficier de revalorisations ... alors que nous, DGFIP, supportons les suppressions d'emplois (3 milliards d'euros d'économie) au prix d'une surcharge de travail et de restructurations incessantes !
- Parce que le régime indemnitaire DGFIP représentant environ le tiers de notre rémunération n'a connu que des revalorisations limitées et sectorielles.
- Parce que même si Macron a prétendu briser les reins de l'oligarchie en supprimant l'ENA et les grands corps, les hauts fonctionnaires n'ont jamais été aussi choyés : les plus gradés ont profité début 2023 d'une hausse potentielle spectaculaire de près de 25 % de leur rémunération donc de l'argent, il y en a !

Revendiquons, pour nos salaires, une véritable augmentation de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation, ainsi que :

- La revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (inchangée depuis 2017 !)
- La revalorisation de la valeur du point ACF (inchangée depuis 2009 !)
- L'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels ;
- La revalorisation de la prime de rendement (inchangée depuis 2017 !)
- Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite y compris pour les cadres intermédiaires ;
- La revalorisation à 50 € mensuels et le dé plafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail ;
- La revalorisation substantielle des remboursements de frais ;
- L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFIP.

**LA CONSTRUCTION D'UN RAPPORT DE FORCE EST INDISPENSABLE
POUR QUE CES REVENDICATIONS LÉGITIMES ABOUTISSENT !**

CONTRE L'AUSTÉRITÉ, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 13 OCTOBRE !



#JusticePourNahel

La mort du jeune Nahel a remis sous le feu des projecteurs le mode de répression spécifique et néo-colonial auquel sont soumis les habitants de quartiers populaires, qui devrait aller en s'accroissant. A l'issue d'une réunion de crise, Macron a pris la parole pour annoncer des « moyens supplémentaires » pour faire face aux émeutes et « ramener l'ordre républicain », tandis que la droite, l'extrême-droite et les syndicats de police n'hésitent pas à employer une rhétorique de guerre civile.

La question de la répression et de la réponse politique à lui apporter apparaissent ainsi comme un enjeu central dans la nouvelle séquence qui s'est ouverte. D'autant plus que si la mort de Nahel a pu faire figure d'électrochoc, plaçant sous le feu des projecteurs la réalité des violences policières, et en particulier de celles visant les populations racisées et les quartiers populaires, celui-ci intervient dans une séquence marquée par un violent durcissement autoritaire en réponse à une profonde crise du régime. Matraquage des manifestants, réquisition des grévistes contre la réforme des retraites, interdictions des manifestations, dissolution des *Soulèvements de Terre*, ces derniers mois, **Macron a fait un nouveau saut dans son offensive autoritaire pour tenter d'écraser la contestation sociale.**

Pour que l'adolescent ne soit donc pas un prénom sur une liste appelée à s'allonger, un collectif de personnalités, dont Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, appelle à une refonte de la loi de février 2017 sur l'usage des armes à feu et à l'ouverture d'une réflexion sur le racisme au sein de la police. ([Lire ici la Tribune publiée par Libération le 30 juin 2023](#))

Dans ce contexte, la CGT appelle, avec près de 100 organisations, à rejoindre les rassemblements et marches citoyennes organisées « pour le maintien des libertés publiques et individuelles » (**prochaine journée de mobilisations le 23 septembre**).

La CGT demande l'ouverture immédiate de chantiers de fond pour :

- **refonder notre police républicaine et son lien à la population**, avec l'engagement d'un travail de fond en matière de formation, de management et de directive de maintien de l'ordre ;
- mener une politique active et ferme de **lutte contre le racisme et contre toute forme de discrimination dans les services publics et dans la société** ;
- créer d'urgence **un plan de renforcement et de financement des services publics** à hauteur des besoins sur tout le territoire, dans une perspective de justice et de mixité sociale ;
- **donner à l'école les moyens matériels et humains de permettre à chaque enfant, où qu'il ou elle grandisse en France, de devenir un·e adulte libre et responsable** pour se réaliser pleinement en tant que personne, sur son lieu de vie comme au travail ;
- **résoudre la crise sociale et politique qui s'exprime en France sous diverses formes depuis plusieurs années maintenant, avec des actes de solidarité, de revalorisation du travail et de lutte contre la précarité** à rebours des politiques menées par le gouvernement.

La catastrophe GMBI

Depuis l'ouverture de GMBI en août 2021, la campagne de communication de la DG a été bien en dessous des moyens que sait se donner l'administration pour faire accepter ses réformes.

Depuis des mois, **la CGT Finances Publiques** fait remonter les problématiques techniques et alerte quant à l'élaboration des rôles d'impôts locaux. Les réformes successives n'ont fait qu'accumuler des charges de travail supplémentaires pour les agents au détriment du service public.

Avec GMBI, la fiabilisation des occupations repose sur la bonne volonté des contribuables, mais ceux-ci sont désemparés face à cette obligation et c'est désormais aux agents de servir ces renseignements et de recevoir les milliers de personnes qui se déplacent.

Ces soi-disant « modernisations » reposent sur les services fonciers, les services des impôts des particuliers et les services d'accueil en général.

Les milliers de suppressions d'emplois (plus de 31000 depuis 2008) qu'a supportées la DGFIP depuis 20 ans fragilisent ces services qui ne sont plus à même d'absorber de telles campagnes où, malgré ce qu'avance l'administration, les moyens techniques ne suppléent pas le manque de personnel, creusant encore une fracture sociale et un vrai mal être pour les personnes sans accès à internet

Malgré les délais supplémentaires pour déposer (sur internet seulement) accordé aux contribuables, la situation n'est pas revenue à la normale. Les services concernés sont encore en souffrance pour absorber ce supplément de travaux qui entraîne un retard dans le traitement des autres tâches.

La CGT Finances Publiques souligne la responsabilité de l'administration en tant qu'employeur. Elle doit être garante de la santé de ses agents, qui subissent depuis plusieurs mois de multiples problèmes liés aux évolutions incessantes des systèmes d'information et des applications et à l'introduction de nouvelles technologies et d'applications qui dysfonctionnent de façon récurrente.

Gérer mon service public



NOS CORPS, NOS CHOIX, NOS DROITS !

La journée internationale du droit à l'avortement, qui a lieu **chaque année le 28 septembre**, se déroulera cette année dans un contexte d'attaques et de remises en cause de ce droit fondamental partout dans le monde.

Pourtant l'exigence d'égalité n'a aucune frontière et nous ne pourrions l'atteindre sans permettre un réel accès à l'avortement.

Au niveau international, l'avortement est souvent remis en question et menacé du fait de la montée des extrêmes droites, des intégrismes religieux, du recul des droits des femmes et du conservatisme.

La France n'est pas en reste et confirme qu'elle n'est pas le pays des droits des femmes.

Les décisions politiques, prises par un gouvernement qui prétend faire de l'égalité une grande cause, creusent les inégalités et mettent particulièrement à mal la santé des femmes en France.

Les coupes budgétaires, les réductions d'effectifs, les ruptures de stock sur les pilules abortives, les fermetures de centres qui pratiquent l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), de maternités, de PMI – 40 % des maternités de proximité ont fermé en 20 ans et plus de 130 centres IVG – La liste est longue et ces manquements pénalisent aujourd'hui encore plus qu'hier les femmes dans l'accès à l'IVG.

Des solutions existent. Il est temps que le gouvernement applique une politique en cohérence avec ce qu'il affiche.

Ce que certain-es appellent une liberté et que nous revendiquons comme un DROIT À L'IVG doit être inscrit dans la Constitution française et dans la charte européenne des droits fondamentaux.

Le droit à décider d'avoir ou non un enfant doit être respecté et la loi sur l'IVG pleinement appliquée en assurant une prise en charge à 100 % des moyens de contraception, un renforcement de l'éducation sexuelle en direction des jeunes, une amélioration du nombre et de la qualité des centres d'accueil et d'interruption de grossesse.

La CGT exige également l'allongement du délai légal de pratique de l'IVG.

Pour cela, il est absolument indispensable d'avoir un système de santé avec du personnel et un maillage territorial de proximité.

En outre, il est nécessaire de relocaliser la production des médicaments comme la pilule abortive. La production, la commercialisation et la distribution des molécules nécessaires aux IVG doivent être effectives et garanties par l'État.



Points actus DDFiP 95 :

- Depuis le 1^{er} août, la relance amiable des déclarations de successions a définitivement été transférée du SDE au PCR. La CGT a dénoncé ce tour de passe-passe en affirmant que pour lutter efficacement contre la fraude fiscale, il faut créer des emplois et non pas les transférer ! La CGT est intervenue en dénonçant les multiples restructurations et suppressions d'emplois qu'ont subies les 2 services et que le SDE fonctionne sous perfusion avec 2 EDR en permanence !
- Une brigade anti-fraude a été mise en place depuis le 1^{er} septembre pour traiter « des affaires à finalité répressive ». La CGT a dénoncé ce tour de passe-passe en affirmant que pour lutter efficacement contre la fraude fiscale, **il faut créer des emplois** et non pas les transférer !
- Au 01/09/2023, tous les services de la DDFiP 95 (sauf la Direction) sont en déficit d'emplois : **-14,1** pour les SIE, **-5,3** pour les PCE, **-32,1** pour les SIP, **-8,3** pour le SPF, **-1,2** pour le SDE, **-6,5** pour le SdiF, **-21,9** pour les trésoreries, **-4,7** pour les brigades ! Luttons pour nos rémunérations et nos emplois !

En cas de difficultés, contactez nous !

Retrouvez toutes nos infos sur notre site : <https://95.cgffinancespubliques.fr/>